



Conseil de proximité Laxou village.

INSCRIPTION VIDE GRENIER DU JEUDI 09 MAI 2024 (ASCENSION)

Le vide grenier est organisé par le Conseil de Proximité de Laxou Village. L'inscription au vide grenier est ouverte à tous, à raison d'un emplacement d'environ 4 mètres linéaires par foyer.

Destiné au registre de police, cet imprimé est à compléter en **lettres majuscules**.

Merci d'y joindre :

-une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité.

-un chèque daté et signé de 10 Euros à l'ordre de « Conseil de Proximité Laxou Village »

Les frais d'inscription comprennent l'assurance et les frais de gestion.

Retourner le tout **AVANT LE 15 AVRIL 2024** sous enveloppe à :

Conseil de proximité de Laxou village

2 Place de la liberté 54520 LAXOU

Pour tout contact : conseildeproximite.laxouvillage@gmail.com ou adresse postale.

Attention : **300 places sont disponibles**. Seules les 300 premières demandes dont le dossier est complet seront honorées.

Horaires : installation des stands de 5 heures à 7 heures, fin de la manifestation à 17 heures.

Circulation et stationnement interdits sur le lieu du vide grenier de 7 h à 17 h par arrêté municipal.

NOM et prénom.....

Adresse.....Ville.....

Téléphone Fixe..... Portable.....

Pièce d'identité : (carte d'identité, passeport Rayer la mention inutile)

N° de la pièce d'identité

Délivré(e)le.....Par.....

Souhait d'emplacement (sous réserve)

Adresse Courriel lisible :

Confirmation inscription par mail ou par courrier (cocher la case souhaitée)

J'atteste que mon dossier est complet

Je souhaite m'inscrire au vide grenier de Laxou du 09 MAI 2024 et je réserve un emplacement

Je m'engage à ne vendre que des objets de type »vide grenier « (objets personnel et usagé), pas d'armes, pas d'animaux, pas de nourriture.

J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 vide greniers en 2024

Je m'engage à strictement respecter les horaires du vide grenier et à me conformer aux instructions données par les organisateurs.

DATE ET SIGNATURE :

Attention : information importante

Tous les véhicules entrant sur le vide-grenier seront contrôlés par la police ; la pièce d'identité présentée devra correspondre au nom de la personne inscrite et cette dernière devra être présente lors du contrôle
